



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

### Aux représentant-e-s des médias

Inauguration du nouveau site du Semestre de motivation en présence de nombreux spécialistes et de représentants des entreprises partenaires

### **Des résultats probants en matière d'intégration professionnelle**

**Conformément au programme politique 2014-2017, et à sa volonté affirmée de promouvoir l'intégration dans le monde du travail des personnes en difficultés et de favoriser la transition entre la formation et le monde professionnel, la Direction de la culture et de l'intégration de la Ville de Neuchâtel s'est réjouie ce jour de ce que deux mesures importantes du dispositif neuchâtelois d'intégration professionnelle connaissent des résultats probants.**

En présence de plusieurs spécialistes et de représentants des entreprises partenaires, le directeur de l'Intégration et de la Culture Thomas Facchinetti a inauguré ce jour le site « Littoral » du Semestre de motivation neuchâtelois (Mod'emploi), rue de Tivoli 26-28 à Serrières. Il a du même coup célébré le 10<sup>e</sup> anniversaire du programme spécifique d'emplois temporaires « Bâtiplus ». Ces deux mesures, qui s'adressent aux demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un ORP, ont vu leur offre de formation – tant théorique que pratique – s'enrichir, pour coller au tissu économique neuchâtelois. Avec un succès indéniable à la clé.

Ainsi 60% des participant-e-s au Semestre de motivation, qui accueille des jeunes entre 15 et 22 ans, trouvent un débouché convaincant, qu'il s'agisse d'une formation initiale, d'un apprentissage, d'une formation en lycée ou d'un emploi. Quant aux entreprises et autres agences de location, elles recourent de plus en plus au « réservoir » de main-d'œuvre disponible auprès du programme « Bâtiplus », qui collabore désormais étroitement avec le Centre professionnel des métiers du bâtiment, la Suva et les associations professionnelles.

### **Nouvelles exigences**

Ces mesures d'insertion professionnelle sont organisées par la Ville sur mandat du Canton. Lequel, en juin 2012, demandait aux organisateurs de programmes de transformer profondément les activités, jusque-là plus volontiers à vocation occupationnelle ou socioprofessionnelle, afin qu'elles reflètent la réalité et la diversité de l'économie neuchâteloise, et ce avant fin 2014. Compte tenu de l'ampleur de la tâche qu'implique ce repositionnement, la Direction de la culture et de l'intégration est particulièrement satisfaite de constater que l'ensemble des mesures dont elle a la responsabilité satisfasse, aujourd'hui déjà, à ces nouvelles exigences.

Le thème « Art de vivre et innovation » caractérise le programme politique du Conseil communal pour les quatre prochaines années. Les efforts supplémentaires que la

Ville entend déployer dans sa politique sectorielle d'intégration des populations – jeunes, migrant-e-s, personnes frappées par le chômage – reposeront sur une véritable volonté d'innovation et viseront à renforcer la cohésion de sa population, donc l'art du vivre...ensemble.

Neuchâtel, le 6 décembre 2013

Direction de la culture  
et de l'intégration

**Renseignements complémentaires:** Thomas Facchinetti, Conseiller communal, directeur de la Culture et de l'Intégration, tél : 032/717.75.02

Sylvain Ghirardi, chef du Service de la Culture et de l'Intégration, tél. 032/717.73.80